Insee Analyses
Champagne-Ardenne

N° 7
Mars 2015

Des Champardennaises toujours plus actives, des progrès limités vers la mixité des métiers

L'activité féminine ne cesse d'augmenter pour se rapprocher de celle des hommes. En 2011, 85,0 % des Champardennaises entre 25 et 54 ans sont actives, soit 6,8 points de plus qu'en 1999. Le temps partiel, qui concerne 29,1 % des femmes salariées, se réduit.
Plus de huit femmes en emploi sur dix travaillent dans le secteur tertiaire, notamment dans les services à la personne, la santé, l'action sociale et l'éducation. La féminisation de ce secteur s'accentue dans la région comme en France métropolitaine. En revanche, l'emploi industriel est de plus en plus masculin. En Champagne-Ardenne, la baisse des effectifs d'ouvrières du textile, un des secteurs clés de l'industrie régionale, contribue à ce phénomène.
Comme au niveau national, près de la moitié des femmes exercent leur activité dans seulement dix métiers. Alors que tous les métiers sont ouverts aux femmes et aux hommes, la mixité évolue lentement. Peu d'entre eux sont réellement paritaires. Néanmoins, les femmes commencent à s'investir dans les postes les plus qualifiés de l'industrie et du bâtiment, traditionnellement très masculins.
La progression des niveaux de qualification des personnes en emploi salarié est ainsi portée par les femmes. En 2011, elles représentent 41,5 % des cadres de la région, contre 36,3 % en 1999.

Marine Emorine, Insee

Les avancées législatives en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ont progressivement libéré le droit au travail des femmes. Ces progrès ont facilité leur insertion sur le marché de l'emploi. L'activité féminine n'a cessé d'augmenter, pour se rapprocher désormais de celle des hommes.

Les femmes plus présentes sur le marché du travail

En Champagne-Ardenne, 85,0 % des femmes et 95,4 % des hommes de 25 à 54 ans sont actifs en 2011. L'écart entre ces taux d'activité se réduit, passant de 17,9 points en 1999 à 10,5 points en 2011. Sur cette période, le taux d'activité des femmes augmente de 6,8 points *(figure 1)* tandis que celui des hommes se contracte légèrement (-0,6 point).

1 Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans par région en 2011 et évolution 1999-2011 (en point de %)

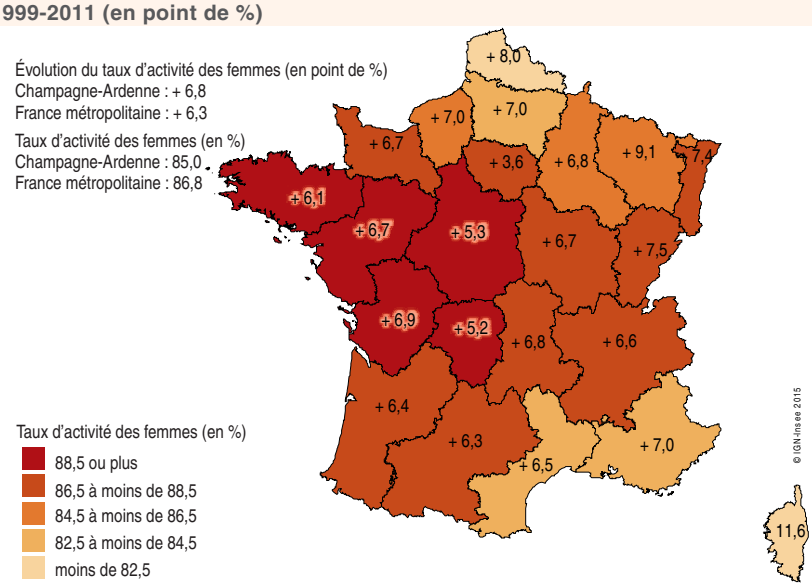

Champ : Population des ménages en emploi salarié ou non salarié, individus de 25 à 54 ans.
Source : Insee, recensements de la population, exploitation complémentaire au lieu de résidence en 1999 et 2011.

Insee

La progression de l'activité féminine est plus importante dans la région qu'en France métropolitaine (+6,3 points). Cependant, l'activité féminine en Champagne-Ardenne demeure inférieure de 1,9 point à celle observée en France métropolitaine (86,8 %).
Cette différence avec la moyenne nationale, qu'elle partage notamment avec les régions du nord et de l'est, tient à la structure sectorielle de l'économie régionale, historiquement orientée vers l'agriculture et l'industrie lourde (automobile, métallurgie), secteurs qui traditionnellement offrent plus de débouchés aux hommes.

Vers l'égalité professionnelle « réelle » entre les femmes et les hommes

Depuis l'autorisation pour les femmes de travailler sans l'accord de leur mari en 1965 puis la suppression des postes réservés en 1975, les dispositions législatives ont progressivement supprimé les discriminations professionnelles envers les femmes en termes de recrutement, de rémunération, de promotion ou de formation.

Pourtant des inégalités de conditions d'accès à l'emploi, de formation ou de promotion professionnelle perdurent. De nouvelles mesures viennent compléter l'arsenal règlementaire encadrant la place des femmes sur le marché du travail, notamment sur les questions de mixité et d'égalité professionnelle :

- en 2001 : loi Génisson pour remédier aux inégalités de conditions d'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelle ;
- en 2004 : signature de l'accord national interprofessionnel sur la mixité et l'égalité professionnelle ;
- en 2011 : instauration progressive de quotas de femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des entreprises et création du contrat pour la mixité des emplois et l'égalité ;
- en 2012 : instauration progressive de quotas de femmes dans les postes d'encadrement supérieur de la fonction publique.

En 2014, la loi cadre pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes s'inscrit dans une stratégie nationale pour la mixité des métiers afin que d'ici à 2025, un tiers des professions, contre 12 % actuellement, soient mixtes.

Le temps partiel toujours majoritairement féminin

L'emploi salarié à temps partiel concerne très majoritairement les femmes : en 2011, 29,1 % des salariées âgées de 25 à 54 ans travaillent à temps partiel en Champagne-Ardenne, contre 4,3 % de leurs collègues masculins. Après une forte augmentation dans les années 1990 liée à des exonérations spécifiques, le temps partiel féminin a diminué de 2,9 points entre 1999 et 2011. Cependant, il est plus répandu dans la région qu'en moyenne nationale, où il concerne 27,4 % des femmes salariées de cette classe d'âge. En Champagne-Ardenne, le temps partiel féminin est plus développé dans l'agriculture (46,5 % contre 36,4 % en France métropolitaine) et, dans une moindre mesure, dans le tertiaire (30,6 % contre 28,5 %).
Le recours au temps partiel est souvent motivé par le souhait de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Il est aussi plus fréquent dans certains types d'emploi du commerce (employée de grande distribution, hôtesse de caisse), des services aux particuliers (auxiliaire de vie, aide-ménagère) ou des activités peu qualifiées des services aux entreprises (agent d'entretien).

Plus de huit femmes en emploi sur dix travaillent dans le tertiaire

Principal secteur employeur de la région, le tertiaire regroupe 69,2 % de la population en emploi en 2011. Le développement progressif de ce secteur depuis plusieurs décennies a accompagné la montée de l'activité féminine et a offert aux femmes de nombreux débouchés : 84,2 % d'entre elles y exercent leur activité professionnelle dans la région, contre 55,9 % d'hommes. Le tertiaire recouvre un large éventail d'activités de services, mais plus de la moitié des femmes en emploi travaillent dans les services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale. La concentration de l'emploi féminin dans ces activités est plus forte en Champagne-Ardenne (52,4 %) qu'en France métropolitaine (50,7 %). Pour les hommes, 22,6 % y exercent leur activité en Champagne-Ardenne (22,5 % en France métropolitaine).
La féminisation du tertiaire se poursuit en Champagne-Ardenne comme au niveau national. Les femmes occupaient 53,3 % des emplois de ce secteur dans la région en 1999 (53,2 % en France métropolitaine) ; elles sont désormais 57,4 % en 2011 (55,5 % en France métropolitaine) *(figure 2)*.

La féminisation de l'emploi recule dans l'industrie

En 2011, l'industrie regroupe 25,1 % des hommes et 10,5 % des femmes en emploi en Champagne-Ardenne. La mondialisation de l'économie et les mutations technologiques et organisationnelles s'accompagnent d'une diminution de la féminisation des activités industrielles, plus marquée en Champagne-Ardenne. La proportion de femmes dans l'emploi industriel est passée de 28,8 % en 1999 à 27,3 % en 2011 (respectivement 29,5 % à 29,3 % en France métropolitaine). Les diminutions d'effectifs dans le textile, secteur traditionnel de l'industrie régionale et important employeur de main d'œuvre féminine, ont pesé sur le taux de féminisation des emplois industriels. Les baisses d'emplois, de moindre ampleur en variation relative, dans les autres grands secteurs industriels de la région, plus masculins, comme la métallurgie ou l'automobile, ont également contribué à la réduction de la féminisation de l'industrie.

Une dizaine de métiers exercés par la moitié des femmes en emploi

La segmentation de l'emploi entre hommes et femmes s'observe également par métier. En 2011, 48,1 % des femmes exercent leur activité dans une dizaine de métiers en Champagne-Ardenne. Les dix premiers métiers exercés par les hommes regroupent 36,4 % d'entre eux *(figure 3)*. La concentration des femmes dans les métiers a peu évolué : en 1999, 50,5 % des femmes de la région exerçaient leur activité dans 10 métiers (contre 38,4 % pour les hommes). Cependant, avec l'essor des

2 Taux de féminisation par secteur d'activité en 1999 et 2011

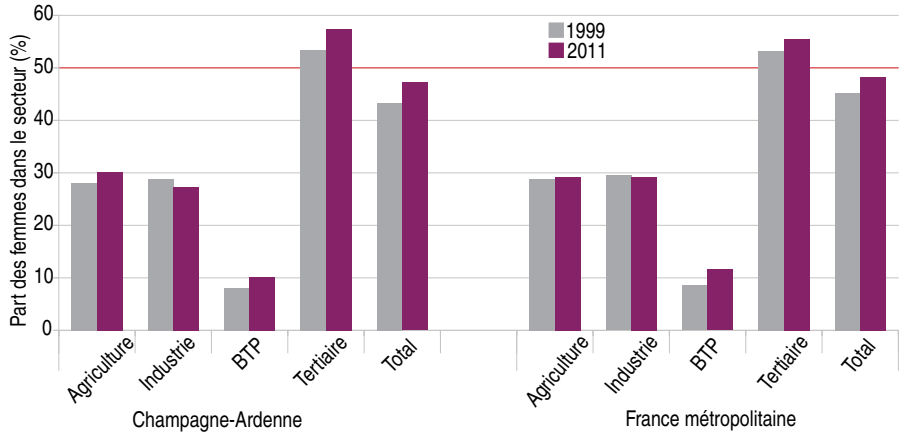

Lecture : En Champagne-Ardenne, les femmes occupent 47,2 % des emplois des individus de 25 à 54 ans en 2011 (contre 43,3 % en 1999). Au sein du secteur tertiaire, la proportion de femmes est de 57,4 % en 2011 (contre 53,3 % en 1999).
Champ : Population des ménages en emploi salarié ou non salarié, individus de 25 à 54 ans.
Source : Insee, recensements de la population, exploitation complémentaire au lieu de travail en 1999 et 2011.

3 Les dix principaux métiers occupés par des actifs en emploi de 25 à 54 ans en Champagne-Ardenne en 2011

Les dix principaux métiers des femmes	Part du métier dans l'emploi des femmes (%)	Proportion de femmes dans le métier (%)	Les dix principaux métiers des hommes	Part du métier dans l'emploi des hommes (%)	Proportion d'hommes dans le métier (%)
Agents d'entretien	7,7	77,8	Conducteurs de véhicules	6,4	88,5
Enseignants	6,5	67,4	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	4,4	82,8
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C)	5,6	76,3	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	4,0	66,1
Aides-soignants	5,2	93,7	Armée, police, pompiers	3,8	86,2
Vendeurs	5,0	76,8	Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	3,5	98,1
Infirmiers, sages-femmes	4,3	90,0	Ouvriers qualifiés de la manutention	3,2	85,7
Aides à domicile et aides ménagères	3,9	97,3	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	2,9	90,1
Secrétaires	3,6	98,5	Enseignants	2,8	32,6
Assistantes maternelles	3,2	99,4	Ouvriers qualifiés de la maintenance	2,7	93,8
Employés administratifs d'entreprise	3,1	77,7	Attachés commerciaux et représentants	2,7	64,5
Total	**48,1**	**47,2**	**Total**	**36,4**	**52,8**

Lecture : Au sein des individus employés de 25 à 54 ans en Champagne-Ardenne en 2011, le métier d'agent d'entretien est le premier métier occupé par les femmes. Il représente 7,7 % de l'emploi féminin régional. La proportion de femmes dans ce poste est de 77,8 % (contre 22,2 % d'hommes).
Les 10 principaux métiers occupés par les femmes totalisent 48,1 % de l'emploi féminin régional. En moyenne, la proportion de femmes dans l'emploi total régional est de 47,2 %.
Champ : Population des ménages en emploi salarié ou non salarié, individus de 25 à 54 ans.
Source : Insee, recensement de la population, exploitation complémentaire au lieu de travail en 2011.

services à la personne, la proportion d'emplois administratifs (secrétaire, employée de la fonction publique) s'est réduite au profit des métiers du médico-social et de la santé (aide ménagère, aide-soignante, infirmière).

La mixité des métiers évolue très peu

Les métiers à dominance féminine sont moins nombreux que les métiers à dominance masculine. En 2011, en Champagne-Ardenne, 26 métiers sont à dominance féminine et comptent moins d'un tiers d'hommes dans leurs rangs, tandis que 43 métiers sont à dominance masculine et comptent moins d'un tiers de femmes *(définitions)*. Seulement 18 métiers sont qualifiés de « mixtes », un à deux tiers de femmes y exerçant leur activité. Depuis 1999, cette segmentation des métiers évolue très peu.

Parmi les métiers à dominance féminine, 8 métiers sont très féminins et comptent moins de 10,0 % d'hommes en Champagne-Ardenne. Ce sont principalement les métiers de l'aide sociale (assistante maternelle, employée de maison, aide ménagère, aide à domicile et aide soignante) et du paramédical (infirmière et sage femme). Les taux de féminisation de ces métiers sont quasiment stables et la mixité progresse peu.

4 Effectifs salariés et taux de féminisation par profession et catégorie socioprofessionnelle

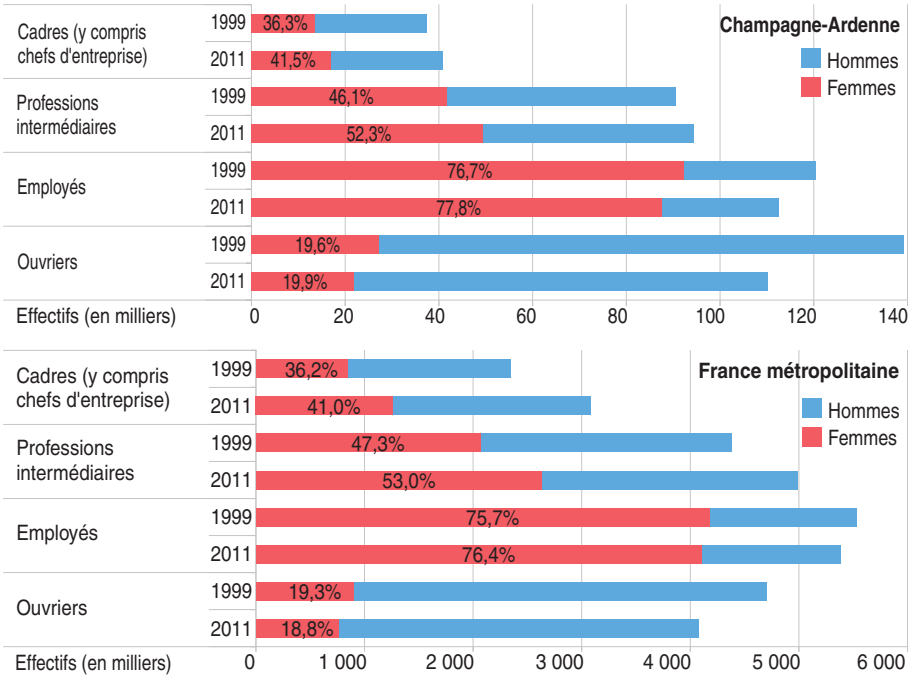

Lecture : En 2011, en Champagne-Ardenne, 22 000 salariées sont ouvrières, représentant 19,9 % de la catégorie socioprofessionnelle « ouvrier » de la région. En 1999, elles étaient 27 300 (19,6 %).
Champ : Population des ménages en emploi salarié, individus de 25 à 54 ans.
Source : Insee, recensements de la population, exploitation complémentaire au lieu de travail en 1999 et 2011.

En revanche, des métiers traditionnellement très masculins se sont féminisés, notamment dans le bâtiment et l'industrie. Dans la région, le nombre de métiers presque exclusivement masculins sont passés de 20 en 1999 à 12 en 2011. Sur la période, des femmes ont réussi à s'imposer dans ces activités, notamment sur les postes les plus qualifiés. Ainsi, parmi les cadres des transports et de la logistique, la proportion de femmes s'élève à 18,2 % en 2011, contre 2,7 % en 1999. De même, pour les cadres ou les ingénieurs du bâtiment, les femmes sont désormais 17,9 % (3,0 % en 1999) et, parmi les cadres de l'industrie, elles représentent 17,9 % des effectifs (au lieu de 7,7 % en 1999). Dans ces métiers, les femmes de la région commencent à rattraper leur retard par rapport à la France métropolitaine, le taux de féminisation y variant de 21,3 % à 23,8 % en 2011.

Davantage d'emplois qualifiés portés par les femmes

Depuis 1999, la structure des emplois salariés se déforme au profit des cadres et professions intermédiaires et aux dépens de l'emploi ouvrier et employé. Néanmoins, cette évolution est moindre en Champagne-Ardenne qu'en France métropolitaine : depuis 1999, les effectifs de cadres et professions intermédiaires ont progressé de 5,6 % au niveau régional, contre +20,0 % au niveau métropolitain. En 2011, la part des emplois qualifiés, qui atteint 37,8 % en Champagne-Ardenne, est inférieure de 8,3 points au niveau métropolitain (46,1 %).

La progression des emplois qualifiés est essentiellement portée par les femmes. Depuis 1999, le nombre de cadres féminins a progressé de 24,8 %, alors qu'il est resté stable pour les hommes (+0,3 %). Ainsi, 41,5 % des cadres sont désormais des femmes en 2011, au lieu de 36,3 % en 1999, soit une augmentation de 5,2 points *(figure 4)*. Les femmes sont désormais

majoritaires (52,3 %) au sein des professions intermédiaires, après une progression de 6,2 points entre 1999 et 2011.
À l'inverse, depuis 1999, les effectifs d'ouvriers diminuent, tant pour les femmes (-19,5 %) que pour les hommes (-21,2 %), stabilisant la part des femmes dans l'emploi ouvrier à 19,9 %. Les pertes ouvrières ont été plus fortes pour les femmes dans l'industrie et plus marquées pour les hommes dans l'artisanat.
De même, les effectifs d'employés diminuent, mais davantage pour les hommes (-11,3 %) que pour les femmes (-5,1 %). En 2011, les femmes restent largement majoritaires parmi les employés en Champagne-Ardenne (77,8 %), comme en France métropolitaine (76,4 %).

Trois entreprises de services aux particuliers sur cinq créées par des femmes en Champagne-Ardenne

Parmi les créateurs d'entreprises (hors auto-entreprises) en 2010, 28,0 % sont des femmes en Champagne-Ardenne, niveau proche de la moyenne métropolitaine (28,6 %). Les secteurs du commerce (dont les services de transports, d'hébergement et de restauration) et les services aux particuliers ont enregistré le plus grand nombre de créations féminines : ils représentent respectivement 38,2 % et 31,2 % des entreprises créées par les Champardennaises.

Dans la région, trois entreprises de services aux particuliers sur cinq (57,5 %) sont le fruit d'une initiative féminine. En 2010, la Champagne-Ardenne est au 4e rang des régions métropolitaines pour son dynamisme de l'entrepreneuriat féminin dans ce secteur.

5 Répartition par secteur des créations d'entreprises homme et femme et taux de féminisation par secteur

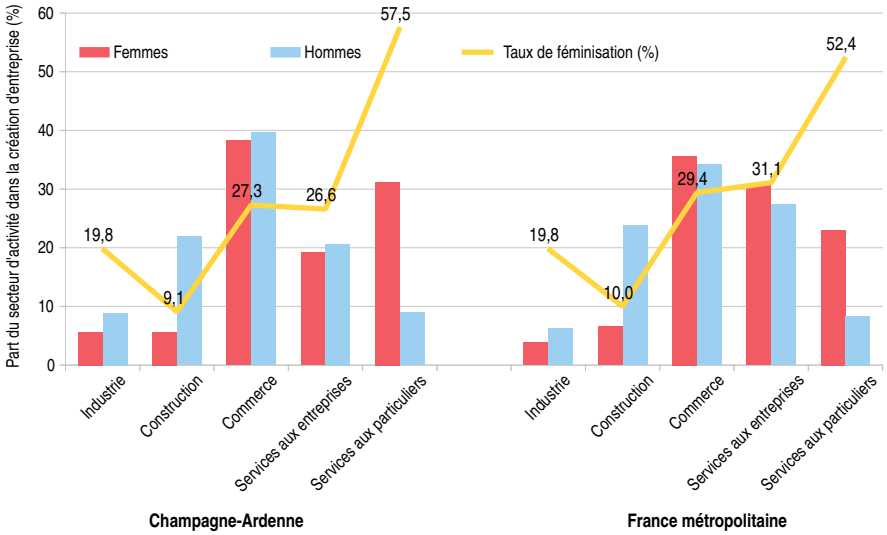

Lecture : Parmi les entreprises créées au cours du 1er semestre 2010 en Champagne-Ardenne par des femmes, 31,2 % sont des entreprises de services aux particuliers. Les créations d'entreprises dans ce secteur sont dans 57,5 % des cas effectuées par une femme (et dans les 42,5 % autres cas par un homme).
Champ : Entreprises (hors auto-entreprises) créées au cours du 1er semestre 2010 dans les activités marchandes non agricoles.
Source : Insee - Enquête Sine 2010.

Sources et méthode

Les résultats sont principalement issus des recensements de la population de 1999 et 2011. À la collecte exhaustive qui avait lieu tous les huit ou neuf ans se substitue désormais une enquête réalisée chaque début d'année. Elle concerne successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Champ de l'étude

Cette étude se focalise essentiellement sur les individus de 25 à 54 ans qui représentent la grande majorité des personnes en activité, en emploi ou à la recherche d'un emploi. En particulier, dans un contexte économique difficile, les jeunes et les plus âgés sont davantage susceptibles de modifier leur comportement en entrant ou sortant plus ou moins tardivement de la vie active.

Définitions

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actif occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.
Groupes socioprofessionnels : correspondent au niveau le plus agrégé de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) qui classe la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).
Familles professionnelles : nomenclature de métiers en 87 postes, qui se regroupent en 23 domaines professionnels. Les familles regroupent des professions ayant des contextes et compétences communes et entre lesquelles existe une mobilité professionnelle.
Mixité professionnelle : possibilité pour les hommes et les femmes regroupés sur leur lieu de travail, d'avoir accès à une répartition égale de l'emploi. La notion de mixité professionnelle remet en question l'attribution d'un genre au travail.
Critère de dominance des métiers (Hakim,1993) : les métiers sont caractérisés selon la part des femmes dans chaque métier. Si pour un métier, la part des femmes (en %) est supérieure (ou, à l'inverse, inférieure) de plus 15 points à la part moyenne des femmes dans l'ensemble des métiers, ce métier est dit à dominance féminine (ou masculine). Un métier pour lequel la part des femmes se situe entre ces bornes est considéré comme mixte.

Insee Champagne-Ardenne
10 rue Édouard Mignot
CS 10048
51721 Reims Cedex

Directrice de la publication :
Laurence Bloch
Rédacteur en chef :
David Bates

ISSN en cours
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « La répartition des hommes et des femmes par métiers. Une baisse de la ségrégation depuis 30 ans », J. Argouarc'h et O. Calavrezo, Dares Analyses n°079 - Décembre 2012
- « Regards sur la parité », Insee Références, édition 2012
- « Le revenu salarial des femmes reste inférieur à celui des hommes », T. Morin et N. Remila, Insee Première n°1436 - Mars 2013
- « Les femmes en Champagne-Ardenne : 51,3 % de la population totale, 46,9 % de la population active », Insee chiffres Champagne-Ardenne - Mars 2013

Insee
Mesurer pour comprendre